



Bris de glace (suite)problme signature

Par **Mike46**, le **12/06/2007** à **13:08**

Suite à un impact sur mon pare brise l'assurance refuse de me rembourser les dommages. Après l'avoir plusieurs fois contacter, l'assurance m'envoie une déclaration de sinistre soit disant signé de ma main, alors que ce n'est pas le cas quels sont mes recours???

Cordialement